

## Stratégie anti-voyantes

Ce consommateur, agacé par les sollicitations téléphoniques en faveur de voyances à tarif promotionnel (*« les dix premières minutes gratuites », ou « votre voyance à 1 € »*), a adopté une stratégie efficace.

Il indique, immédiatement, à son interlocuteur qui s'efforce d'obtenir la communication du numéro de carte bancaire ou un rappel à un numéro surtaxé : *« Si vous êtes vraiment une voyante, vous devez bien savoir que je ne vais pas donner suite à votre proposition. »*

Dans la majorité des cas, le professionnel met fin à son appel voire, lui raccroche au nez...